

Le mot du maire

Vous lisez le premier bulletin municipal. Il est certainement imparfait, mais il a la seule prétention d'être un lien entre nous qui s'améliorera certainement au fil des mois. Il participe à l'amélioration de votre information et sera complété prochainement par le site internet de notre commune en cours d'élaboration.

Lisez-le, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions. Ce bulletin doit être aussi une image de notre village et de ses habitants.

Le 09 mars, 75 % d'entre vous ont décidé de nous faire confiance pour les six prochaines années. Je tiens à vous en remercier sincèrement. J'ai aussi été très sensible aux nombreux encouragements qui m'ont été adressés. Ils sont la marque d'une large sympathie qui me touche beaucoup. Conscient de la responsabilité qui est la nôtre nous nous engageons à ne pas vous décevoir.

La période électorale est passée et le temps de l'action et du travail est à présent devant nous. Nous sommes animés d'un seul esprit: être proches de vous, à votre écoute et disponibles, pour l'amélioration de votre vie quotidienne. Moulézan est un village agréable que nous aimons et qui mérite toute notre attention chaque jour. Sa propreté, son calme, sa beauté est l'affaire de tous.

C'est pour cette raison que je souhaite que notre commune soit toujours plus un lieu où l'on vive chaque jour le vrai sens de ce mot, c'est-à-dire le lieu où l'on met la vie en commun.

Bonne lecture de ce premier bulletin municipal et au plaisir de vous rencontrer à la mairie ou ailleurs dans notre beau village.

Pierre Lucchini

Un nouveau conseil municipal



1^{er} rang: Agnès PIC, Laurent MARIOGE (2^{ème} adjoint), Pierre LUCCHINI (maire), Jocelyne PLAN (3^{ème} adjoint) Charles MEKIL (1^{er} adjoint).

2^o rang: Jacques JOUET, Yves LAYEZ, Xavier BUCKENMEYER, Béatrice PAUT, Anne COMPAN

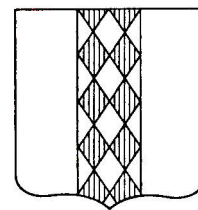
Un nouveau conseil municipal est en place. Après des élections qui se sont déroulées dans un climat serein, la nouvelle équipe a commencé à travailler. Election des représentants de la commune dans les diverses commissions municipales, intercommunales et à la communauté des communes « Lens-Gardonnenque » à laquelle nous appartenons, votes concernant le budget, ont animé principalement les premières réunions du conseil. Les commissions municipales se sont déjà réunies pour proposer des aménagements quant à la diffusion de l'information, la circulation et le stationnement, la voirie du village et de ses alentours...

Les semaines à venir verrons déjà quelques petits changements dans ces domaines. Le but que nous poursuivons est l'amélioration continue de la vie dans notre village.

Le toit de l'école n'a pas résisté au vent.

Le mercredi 5 mars une forte tempête de vent a balayé le département et a emporté une grande partie de la toiture de l'école communale construite en 1958. Par chance, aucun enfant n'était présent sur les lieux. L'école a été rapidement fermée et les classes ont été déménagées dans les salles disponibles de la mairie. Les conditions d'accueil des enfants sont satisfaisantes et ne perturberont pas leur scolarité. Les travaux de mise en sécurité du site ont été rapidement et efficacement effectués par l'entreprise locale Malek Abderrahman.

La municipalité a engagé les démarches pour la réfection de l'école et les travaux devraient débuter fin mai compte tenu des délais légaux d'appel d'offre. Les enfants effectueront la rentrée en septembre dans une école « toute neuve ».



DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Un nouveau conseil municipal</i>	1
<i>Le toit de l'école n'a pas résisté</i>	1
<i>Les diverses commissions</i>	2
<i>Rôle des commissions</i>	2
<i>Pourquoi Marianne?</i>	2
<i>Travaux dans Moulézan</i>	2
<i>Budget communal</i>	3
<i>Annuaire, renseignements utiles</i>	4
<i>Mon village je l'aime propre</i>	4
<i>Commémoration du 8 mai</i>	4

Les commissions municipales, intercommunales et communautaires.

<i>Commissions municipales</i>		<i>Commissions intercommunales</i>	
Finances-Appel d'offre	Lucchini P.-Mekil Ch. Marioge L.-Plan J. Paut B.-Layez Y.-Buckenmeyer X.-Compan A.	Aménagement Hydraulique du Nord Sommiérois	Marioge L.-Senthille H.
Action sociale-Information-Communication-Culture	Lucchini P.-Plan J.-Buckenmeyer X.-Compan A.	Aménagement Vidourle	Lucchini P.-Buckenmeyer X.
Electricité-Eau-Voirie Bâtiments terrains commune	Lucchini P.-Mekil Ch.-Layez Y.-Jouet J. Runnel E. (consultant)	SIVU Lens	Mekil Ch.-Plan J.
Fête-Jeunesse-Sport-Loisir Associations	Lucchini P.-Mekil C.-Jouet J.-Pic A.	Electrification	Layez Y.-Jouet J.
Urbanisme-Circulation-Environnement-Patrimoine-Hygiène-Sécurité	Lucchini P.-Marioge L.-Buckenmeyer X. Compan A.-Runnel E.(consultant)	Collège gardonnenque	Pic A.-Compan A.
Ruisseaux-Chemins commune-Agriculture	Lucchini P.-Marioge L. Plan J.-Jouet J. Runel E. (consultant)	Regroupement pédagogique	Paut B.-Plan J.
Vie scolaire	Lucchini P.-Plan J.-Paut B.-Compan A. 1 prof des écoles-1 parent élève-Bénéfice A.	Eau potable	Marioge L.-Jouet J.
Commerces-Entreprises	Lucchini P.-Mekil Ch.-Pic A.-Jouet J. 1 commerçant-1 entrepreneur	<i>Commissions Communauté des communes</i>	
		Représentants au conseil communautaire	Lucchini P.-Compan A.
		Finances	Lucchini P.
		Environnement	Mekil Ch.
		Développement économique	Lucchini P.
		Culture	Mekil Ch.
		Communication	Buckenmeyer X.
		Enfance-Jeunesse-Petite enfance	Compan A.
		Tourisme-Agriculture	Plan J.
		Personnes handicapées	Lucchini P.
		Appel d'offre	Plan J.
		Evaluation des transferts de charges et ressources	Lucchini P.

Quel est le rôle de ces commissions?

Commissions municipales:

Le conseil municipal répartit les tâches entre les divers conseillers. Ceux-ci se réunissent en commission de travail sur la demande du maire et étudient un domaine particulier. Elles n'ont aucun pouvoir de décision mais proposent des solutions. C'est un travail préparatoire qui facilite la prise de décision du conseil municipal.

Commissions intercommunales et communauté de communes:

Pour mettre en commun certains efforts et réduire les coûts, l'équipe municipale peut décider de s'associer avec d'autres communes. Mettant leurs moyens en commun, cette coopération intercommunale permet de gérer ensemble un ou plusieurs services publics ou de financer des équipements importants. Cette coopération peut revêtir la forme d'un syndicat intercommunal ou d'une communauté de communes. Moulézan est représenté dans différentes commissions par des conseillers municipaux ou des habitants ayant des compétences particulières.

Conseil communautaire:

C'est l'équivalent, au niveau de la communauté des communes, du conseil municipal. C'est le lieu des décisions importantes.

Pourquoi Marianne?



Bien que la Constitution de 1958 ait privilégié le drapeau tricolore comme emblème national, Marianne incarne aussi la République Française.

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française. L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIIIème siècle, Marie-Anne représentait le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République.

Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi.

Sous la IIIème République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies.

Travaux dans Moulézan.

Les travaux sur l'avenue de Sommières et le chemin de la Fontaine de Clairan (sortie sud) perturbent depuis quelques semaines la circulation... C'est le prix à payer pour l'embellissement de notre village. La phase de mise en discrétion des réseaux (EDF, eau, téléphone, eaux usées) se termine. Suivront les tests, la mise en fonction de la station de refoulement, l'éclairage et le goudronnage des voies... Encore un peu de patience.

Fin mai commenceront les travaux de réfection de l'école. Ils se poursuivront jusqu'à la rentrée scolaire prochaine.

A partir du début du mois de juin, la RD 123 sera goudronnée du rond point de la cave à la cave de Montagnac.

Avant la fin de l'année, la RD123 sera réfectionnée entre la sortie sud du village et le carrefour D123-D110.

Encore des perturbations en perspective, mais nous aurons bientôt deux belles entrées de village.

Budget communal 2008.

Deux sections le composent:

La section de fonctionnement qui regroupe toutes les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services communaux (personnel, impôts et taxes, travaux d'entretien, fournitures, intérêts d'emprunts contractés ...etc. Les recettes proviennent pour l'essentiel des dotations de l'Etat et du produit de la fiscalité directe locale (taxes d'habitation, foncières et professionnelles).

La section d'investissement regroupe les dépenses d'opérations modifiant la valeur du patrimoine communal (gros matériel, terrains, travaux de voirie, de réseaux et de construction) et le remboursement du capital des emprunts contractés par la commune. Les recettes proviennent des dotations de l'Etat (fonds de compensation de la TVA, dotation globale d'équipement ... etc.), des ressources propres de la commune (taxe locale d'équipement), d'un prélèvement sur la section de fonctionnement et des emprunts éventuels.

La comptabilité de la commune est gérée par le plan comptable M14. Tout ce qui concerne l'eau et l'assainissement dépend du plan comptable M49 qui sera présenté dans le prochain bulletin.

BUDGET PRIMITIF M14

DEPENSES		
chap	Libellé	budget

RECETTES		
chap	Libellé	budget

Section de FONCTIONNEMENT

011	Charges à caractère général	134 651
012	Charges de personnels et frais assimilés	92 600
65	Autres charges de gestion courante	61 710
66	Charges financières	11 353
67	Charges exceptionnelles	2 500
68	Amortissements	5 951
023	Virement à la section investissement	23 300
S/total		332 065

013	Atténuation de charges	14 000
73	Impôts et Taxes	114 497
74	Dotations et participations	98 093
75	Autres produits de gestion courante	103 800
002	Excédent 2006	1 675
S/total		332 065

Section d'INVESTISSEMENT

20	Immobilisations incorporelles	1 076
204	Subventions d'équipements versées	37 000
21	Immobilisations corporelles	27 772
22	Immobilisations en cours	55 000
16	Emprunts	43 300
020	Dépenses imprévues	24 999
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	124 614
S/total		320 761

13	Subventions d'investissement	47 400
16	Emprunts	113 000
10	Dot., fonds divers et réserves	2 358
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	124 613
138	Autres subv. d'investissement non transf.	8 139
021	Virement de la section de fonctionnement	23 300
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 951
S/total		320 761

Total général	652 826
----------------------	----------------

Total général	652 826
----------------------	----------------

Les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière ont été augmentés cette année. Ils n'avaient pas évolué depuis près de 10 ans et nous avons été incités par le trésor public à nous mettre au niveau de la moyenne des communes du canton. Les nouveaux taux sont les suivants:

Taxe d'habitation: 9,27% (ancien 6,94%) - Moyenne canton 10,15%

Taxe foncière bâti: 13,42% (ancien 10,05%) - Moyenne canton 14,92%

Taxe foncière non bâti: 40% (ancien 35,19%) - Moyenne canton 55,59%

La taxe professionnelle est versée à la communauté des communes qui reverse une taxe professionnelle unique à chacune des communes qui la composent.

Carte communale.

Le projet de carte communale initié l'année dernière vient d'être refusé par la préfecture. Il faut donc se remettre au travail... A suivre dans les prochains jours!

Annuaire, renseignements utiles



Mairie: 0466778794
 Poste Moulézan: 0466776621
 Poste Lédignan: 0466569850
 Ecole Moulézan: 0466778622
 Collège de la Gardonnenque: 0466833060
 Déchetterie St Bénézet: 0466565830
 Ou 0679891319

Communauté des communes
 Lens-Gardonnenque: 0466630080
 Pompiers: 0466834058 ou 18
 Gendarmerie St Mamert: 0466811033
 Samu: 15
 Bus STDG: 0466292729
 Crèches-Halte Garderies
 St Geniès: 0466816255
 Parignargues: 0466632404



Mairie:
 Ouverture au public:
 Lundi de 14h à 18h
 Mercredi de 8h à 12h
 Vendredi de 8h à 12h
 Le maire est présent en mairie le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h. Il peut vous recevoir

Bibliothèque:

Déchetterie:
 Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
 de 10h à 12h et de 14h à 18h
 Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Poste:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi: 9h30-11h45
 Mardi et vendredi: 9h30-12h00

Carnet

Mariages:

M. CABROL Cédric et Mlle RAYNAUD Céline le 5 avril 2008
 M. DUPEYRAT Cédric et Mlle ROUFFIAC Christelle le 26 avril 2008 (Petite fille de Charlie Mekil)
 M. COHEN Assaf et Mlle BURY Natacha le 10 mai 2008
 M. GOUATY J. Marc et Mlle DUNEZ Laurence le 17 mai 2008
 M. GUNTHER Stéphane et Mlle NAKOUEITCHOUX Céline le 14 juin 2008

Décès:

Mme FRESNEAU Martine le 25 février 2008
 Mme BASTIDE Marguerite le 26 avril 2008

Naissance:

GOUATY Léane née le 8 janvier 2008

Mon village je l'aime propre...

Les petits déchets

Un petit papier jeté dans la rue met 1 mois à se dégrader, un mégots 1 an, un chewing-gum 5 ans!.., Aidons notre village à rester propre en mettant nos petits déchets dans les corbeilles.

Les containers à papier et à verre

Comme leurs noms l'indiquent, ils sont réservés à cet effet. On voit encore trop souvent des sacs poubelle, des bouteilles, des morceaux de verre posés à leur pied. Les containers ne sont pas des lieux de dépôt d'ordures...!

Les crottes de chiens

Le plaisir qu'on a à se promener dans le village dépend pour beaucoup de la propreté de ses lieux publics. Quoi de plus désagréable de trouver un peu partout des déjections canines. C'est inacceptable en terme d'hygiène et de santé publique, en particulier pour nos enfants. Un minimum de civisme peut venir à bout de ce désagrément:

Les propriétaires de chiens sont invités à choisir des endroits appropriés aux déjections de leur fidèle compagnon (Caniveaux, bois, fossés des chemins communaux...). Ils peuvent aussi utiliser la méthode du sac. Il suffit de se munir d'un sac plastique (venir à la mairie si vous en manquez), de l'ouvrir, de l'enfiler comme un gant, de ramasser la crotte et de le refermer hermétiquement avant de le jeter dans une poubelle. Des petits panneaux indiqueront prochainement les zones interdites aux déjections des chiens. Merci pour notre village, nos enfants ...nos chaussures ...et nos narines!

Pour les sportifs (ves)

Un cours de remise en forme par de la danse africaine est programmé en mai (voir panneau d'affichage ou mairie), un cours de remise en forme pour tous les âges est aussi en préparation. Vous en serez informés.... Ca bouge à Moulézan!

Au cœur du Bois des Lens (tome 1)

L'histoire chronologique et anecdotique de notre village, écrite par F.-R. Magdelaine nous fait partager la vie quotidienne des habitants de Moulézan des origines jusqu'à la moitié du 19e siècle. Le second tome est en préparation.

Vous pouvez vous procurer l'ouvrage à la mairie au prix de 25 €.

Commémoration du 8 mai 1945

Tous les moulézanais et les moulézanaises, en particulier les jeunes, sont invités à se réunir à 11 heures sur la place du monument aux morts du village pour commémorer l'anniversaire de la victoire de 1945, fête de la paix et de la liberté retrouvées. Un apéritif sera offert à l'issue de la cérémonie au foyer communal.